

Quelques faits saillants

Vente de produits d'assurance par l'entremise de concessionnaires d'automobiles, de véhicules récréatifs et de véhicules de loisirs au Québec (2018)

424 481 540 \$

Total des primes associées à la vente de produits d'assurance par les concessionnaires d'automobiles, de véhicules de loisirs et de véhicules récréatifs

56 %

des primes d'assurance vendues par les concessionnaires, soit 236 657 881 \$, sont **versées en rémunération**

Produit F.P.Q. n° 5

2 005 \$

Coût moyen de la prime payée par le consommateur

2 851 \$

Valeur moyenne des indemnités qui lui sont versées

29 %

des demandes d'indemnisation liées à un produit VSPED vendu par un concessionnaire **REFUSÉES**

En comparaison :

Produit d'assurance invalidité collective long terme : **12 %** des demandes refusées

Produit d'assurance invalidité collective court terme : **5 %** des demandes refusées

1 sur 4

En majorité, les consommateurs payent la prime dans son entier au moment de l'achat du produit d'assurance, alors qu'un certificat sur quatre sera résilié avant la date de fin du contrat.